

Directeur·rice du système d'information

→ DÉFINITION

Définir et piloter la stratégie du système d'information (SI) et l'ensemble des moyens correspondants de l'établissement, dans le cadre des coopérations territoriales dans lesquelles il s'inscrit

→ AUTRES APPELLATIONS

Directeur·rice informatique

Directeur·rice du numérique

Directeur·rice de la transition
numérique

→ ACTIVITÉS

- Pilotage opérationnel de la fonction mutualisée système d'information du GHT (si établissement support)
- Pilotage et accompagnement de la convergence du SI du GHT (si établissement support) ou dans son établissement (si établissement partie)
- Définition des orientations stratégiques et de la politique SI de l'établissement, ainsi que des indicateurs associés
- Élaboration et mise en œuvre du schéma directeur des systèmes d'information (SDSI) à partir de la stratégie
- Conseil au chef d'établissement et à l'équipe de direction concernant les choix, les projets et les activités du domaine d'activité
- Contrôle de la cohérence globale des projets par rapport au schéma directeur des systèmes d'information (SDSI) avec les interlocuteurs internes et externes
- Mise en œuvre, suivi et contrôle des moyens et des activités du SDSI (humains, financiers, techniques, etc.) de l'établissement
- Déclinaison budgétaire de la stratégie pluriannuelle et de la politique SI : préparation de l'EPRD et du plan pluriannuel d'investissement informatique
- Préparation, suivi et sécurisation juridique, en lien avec la cellule marché GHT, des procédures marchés SI
- Pour les établissements supports, coordination et pilotage de la stratégie achats SI au niveau du GHT, notamment en lien avec les centrales d'achats
- Définition et pilotage, en collaboration avec le RSSI et le DPO, de la stratégie de sécurisation du SI en lien avec les instances nationales dédiées (ANSSI, etc.) : cybersécurité, accès au SI par des prestataires, segmentation, mise en place d'un système de management du système d'information (SMSI)
- Garantie du respect du Règlement général sur la protection des données (RGPD) et des normes ainsi que des bonnes pratiques en vigueur concernant la confidentialité, le stockage et la diffusion des données
- Digitalisation et dématérialisation de la gestion administrative, technique et logistique
- Certification des SI (ex. : norme ISO) de l'établissement
- Développement de l'égalité d'accès aux services par les usagers en cohérence avec les besoins du territoire de santé par le déploiement des outils de la e-santé (télésurveillance, téléexpertise, téléconsultations)
- Animation des instances de gouvernance pour son domaine d'activité
- Suivi des évolutions réglementaires et technologiques du SI et aide au déploiement des dispositifs médicaux connectés et/ou robotisés
- Encadrement d'équipe(s), gestion et développement des personnels
- Participation aux gardes de direction

→ SAVOIR-FAIRE

- Évaluer et analyser les risques SI en se basant sur les résultats des outils de pilotage
- Arbitrer et planifier une organisation, des structures de gouvernance du projet, en fonction de différents critères (missions, stratégie, moyens, etc.)
- Identifier, analyser, évaluer et prévenir les risques relevant de son domaine, définir les actions correctives/préventives
- Élaborer une stratégie de recherche et de veille d'informations et de bonnes pratiques
- Planifier, gérer, coordonner et adapter les moyens mis à disposition (ressources financières, humaines, techniques, documentations, etc.)
- Construire, utiliser et évaluer des outils de pilotage (critères, indicateurs/tableau de bord)
- Évaluer, motiver et favoriser le développement des compétences professionnelles de ses collaborateurs
- Décliner la stratégie SI en orientations, en plans d'actions et en moyens de réalisation (évolution des métiers, formation, communication, etc.)
- Piloter, animer, communiquer et motiver une ou plusieurs équipes
- Concevoir, piloter et évaluer un projet/un processus relevant de son domaine de compétence
- Argumenter, négocier et convaincre dans une relation de confiance

→ SAVOIR-ÊTRE

- Respect de la charte de l'éthique et de la responsabilité des directeurs de la FPH
- Sens de la confidentialité
- Sens de l'analyse et esprit de synthèse
- Aisance relationnelle, sens des relations humaines, sociales et de la diplomatie
- Gérer ses émotions et son stress
- Réactivité et disponibilité
- Capacité à travailler en équipe
- Sens de la pédagogie
- Sens du reporting

→ CONNAISSANCES REQUISES

- Stratégie et organisation/ conduite du changement **(CA)**
- Architecture SI métier et fonctionnelle **(CA)**
- Conduite de projet **(CA)**
- Communication/relations interpersonnelles **(CA)**
- Gestion administrative, économique et financière **(CO)**
- Gestion des ressources humaines **(CO)**
- Informatique et SI (y compris marché des solutions informatiques) **(CA)**
- Management **(CA)**
- Organisation et fonctionnement interne de l'établissement **(CA)**
- Outils et concepts de la qualité **(CA)**
- Procédures d'habilitation en vigueur, standards et normes applicables et protection des données **(CA)**
- Sécurité informatique, sécurité SI **(CA)**

CONNAISSANCES APPROFONDIES (CA) : connaissances théoriques et pratiques approfondies dans un champ donné. Maîtrise des principes fondamentaux du domaine, permettant la modélisation. Une partie de ces connaissances sont des connaissances avancées ou de pointe. Durée d'acquisition de deux à quatre ou cinq ans.

CONNAISSANCES OPÉRATIONNELLES (CO) : connaissances détaillées, pratiques et théoriques, d'un champ ou d'un domaine particulier incluant la connaissance des processus, des techniques et procédés, des matériaux, des instruments, de l'équipement, de la terminologie et de quelques idées théoriques. Ces connaissances sont contextualisées. Durée d'acquisition de quelques mois à un ou deux ans.

CONNAISSANCES GÉNÉRALES (CG) : connaissances générales propres à un champ. L'étendue des connaissances concernées est limitée à des faits et des idées principales. Connaissances des notions de base et des principaux termes. Savoirs le plus souvent fragmentaires et peu contextualisés. Durée d'acquisition courte de quelques semaines maximum.

→ INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Relations professionnelles les plus fréquentes

Chef d'établissement, équipe de direction, président de la CME, médecin DIM, équipe d'encadrement médical, soignant et non soignant, délégué à la protection des données, responsable de la sécurité du système d'information, prestataires informatiques, établissements du GHT (le cas échéant)

Nature et niveau de formation pour exercer le métier

- Niveau 6 ou supérieur
- École des hautes études en santé publique

Correspondances statutaires éventuelles

Catégorie A - encadrement supérieur

Passerelles

- Autres directions fonctionnelles
- Chefferie d'établissement